PROGRAMME DE FORMATION

Santé et sécurité au travail : aspects juridiques

Objectifs pédagogiques

Permettre aux personnes en charges de la sécurité d'avoir une connaissance globale de leurs obligations et responsabilités en ce qui concerne la sécurité et santé au travail

Programme

1. La gestion des risques professionnels

Public concerné et prérequis pédagogiques

Cette formation s'adresse aux directeurs, décideurs, gestionnaires, responsables et toutes personnes en charge de la gestion des ressources humaines.

Durée, effectifs

1 jour(s) - 7 heures

12 stagiaires (capacité maximum)

Intervenant.e.(s)

Pauline GERE, Juriste – Service juridique et ressources humaines de l'Uriopss Hauts de France

- Présentation détaillée des intervenants accessible via notre site : www.uriopss-hdf.fr/formation

Moyens pédagogiques et techniques – Matériel nécessaire

1 journée soit 7h de formation (9h00-17h00)
Formation à distance qui demande un ordinateur avec connexion internet, caméra et micro

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des acquis en cours de formation.

Sanction visée

Un certificat de réalisation et une attestation de fin de formation seront délivrés à l'issue de l'action
RAPPEL
Pour valider leur formation et obtenir un certificat de réalisation, les stagiaires doivent avoir :

- attesté de leur présence (émargement)
- réalisé les exercices préconisés par le formateur
- réalisé l'évaluation des acquis de leurs connaissances
- complété la fiche individuelle d'évaluation de la formation

Délais moyens pour accéder à la formation

● Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible via le catalogue en ligne.

● Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap



Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires en fonction de leur handicap.

Référente Handicap pour l'organisme de formation Uriopss HdF :
Martine BABELA : m.babela@uriopss-hdf.fr

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite. Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis notre site Internet : www.uriopss-hdf.fr/formation

Tarif

Nos tarifs sont nets de taxes, car l'Uriopss n'est pas assujettie à la TVA (art. 261.7-1°b du CGI).